

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 27/2023

Le 13 septembre 2023

Préavis N° 8/2021 – Construction d'un étage supplémentaire de pavillons provisoires sur la construction existante abritant l'UAPE pour l'accueil parascolaire - Décompte final.

10.03.02-2308-Comm27-Pavillons provisoires-Decompte final.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-PeilzMonsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.

Crédit accordé par le Conseil communal selon le préavis municipal N° 8/2021

Crédit accordé	Fr.	320'000.00
Total des travaux exécutés	Fr.	161'811.95
Solde non dépensé	Fr.	158'188.05

Le devis de base comprenait l'achat de pavillons neufs équipés d'installations techniques. Par l'achat et la mise en œuvre de pavillons d'occasion, une moins-value de 158'188.05 TTC a pu être réalisée.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :



Sandra Pasquier Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 28 août 2023